

# LA MOBILITE INTERNATIONALE



Vous souhaitez partir à l'étranger mais ne savez pas dans quel cadre, quels sont vos droits, vos possibilités. Ce numéro vous propose un panorama (non exhaustif) des modalités de départ qui vous sont offertes ! Partir étudier à l'étranger, le volontariat, partir au pair....

Des **études à l'étranger** vous intéressent, vous pouvez partir **1 semestre ou 1 année ! Deux possibilités :**

## Dans le cadre d'un programme

J'ai passé ma L1 (et L2) en France, Et je souhaite faire ma L3 à l'étranger :

### En Europe :

- **ERASMUS** : Vous passerez quelques mois dans un établissement partenaire. vous serez toujours **rattaché à votre établissement français** d'origine (frais d'inscription payés en France), la **reconnaissance de vos diplômes** sera garantie. vous gardez alors **vos bourses** et pouvez bénéficier d'une aide suivant le pays visé. (pour les étudiants de Master voir Erasmus Mundus).

### Hors UE :

- **CREPUQ** : Ce programme permet à tout étudiant ayant au moins validé un an d'études supérieures de poursuivre sa formation au Québec.  
→ <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca>

- **ISEP** : Pour tous les étudiants Ayant validé une seconde Année de licence souhaitant Aller aux USA. Condition : Être inscrit(e) dans une des 21 écoles (ou université) ayant Signé un accord avec les USA et Avoir validé le TOEFL.

→ [www.isep.org](http://www.isep.org)

## Seul(e)

Vous pouvez partir **dès l'obtention de votre bac**, la plupart des pays reconnaissent ce diplôme (mais chaque université peut imposer ses conditions : dossier, examen, test de langue). Vous Pouvez y effectuer **tout votre Coursus** ou ne passer qu'**une année**. Le meilleur moment pour partir reste l'**après bac+3** (car c'est à ce niveau qu'il existe le plus de correspondance entre les formations.) Avant de partir renseignez-vous bien de la **reconnaissance des diplômes** que vous allez passer. Une **bonne maîtrise de la langue** du pays est nécessaire !

**Commencez vos démarches 1 an avant votre départ !**

→ [www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org)

La **région Poitou-Charentes** peut vous aider dans la réalisation de **vos projets**. que vous soyez apprentis, étudiants, sans emploi... pour trouver des séjours linguistiques, des voyages d'études, des stages, un emploi...

→ <https://jeunes.poitou-charentes.fr>  
rubrique : je veux bouger

## Le service volontaire européen (SVE)

Le **SVE** concerne les jeunes de **18 à 30 ans**, sans condition de diplôme, ni de formation. Il s'agit de **missions d'intérêt général**, en lien avec des organisations à but non lucratif (**animation, protection de la nature...**). Leur durée varie de **2 à 12 mois**. Les frais d'hébergement, de nourriture, de transport et d'assurance sont pris en charge.

Une rémunération d'environ **125 euros/mois** est attribuée aux volontaires.

→ [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

**Il est important de se renseigner et de poser sa candidature plusieurs mois à l'avance !  
Renseignez-vous auprès de la Mission Locale**

### Partir au Pair :

Partir au pair c'est **partir à l'étranger**, être accueilli(e) dans une famille en échange de certains services (**garde d'enfants, travaux ménagers...**), et pour ceux qui le souhaitent suivre des **cours de langue**.

Il faut posséder une connaissance suffisante de la langue du pays, avoir **au moins 17 ans, le plus souvent 18 ans** (permis de Conduire obligatoire pour certains pays, VISA ou permis de travail). La durée du séjour est très variable : de **1 à 3 mois** (l'été), de **6 à 12 mois** suivant les pays.

Vous vous engagez à accomplir **30h à 40h de travail par mois**, en échange vous êtes **nourri(e), logé(e) et rémunéré(e)** (225 à 300 euros/mois en Europe).

Dans certains pays les cours de langues sont obligatoires (et à la charge du jeune).

Avant de partir renseignez vous bien sur **les conditions d'hébergement, de travail...**

Prenez contact personnellement et directement avec la famille.

Pour partir renseignez-vous auprès d'**un organisme sérieux** (IAPA, UFAAP, loffice, aupair.com...).

Les frais d'inscription varient de **70 à 250 euros**.

→ [www.oliver-twist.fr](http://www.oliver-twist.fr) (pessac)

### Quelques aides Supplémentaires :

- Prendre contact avec les **CIO Relais-Europe**  
Châtellerault : 05.49.02.50.98  
Talence : 05.56.80.40.57
- Prendre contact avec les services d'éducation des **ambassades françaises** à l'étranger.

### Assistant de langue à L'étranger

**L'enseignement** vous intéresse ou vous avez envie d'une **année à l'étranger** ?

vous possédez au moins un **bac+2** : vous pouvez partir de **7 à 12 mois** à l'étranger (**7 espaces linguistiques** possibles : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, néerlandais, portugais) comme appui aux professeurs de français (cours de conversation et d'éveil à la culture française).

→ [international.ij-poitou-charentes.org](http://international.ij-poitou-charentes.org)

### Qu'est ce que c'est.....

- **TOEFL** : Test Of English as a Foreign Language
- **TOEIC** : Test Of English for International Communication
- **CLES** : Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
- **TestDAF** : Test of Deutsch als Fremdsprache
- **DELE** : Diplomas de Espanol como Lengua Extranjera

Voici quelques uns des tests les plus courants, ils permettent de définir le niveau de langue.

### Quelques sites utiles pour aller plus loin...

[www.civiweb.com](http://www.civiweb.com) → Trouver une mission à l'international par domaine de compétences.

[www.etudionsaletranger.fr](http://www.etudionsaletranger.fr)